



Comité Extraordinaire de Déontologie | Nov. 2019

Détoxifier l'information

Les élus de France Télévisions ont souhaité qu'une Commission de déontologie soit consacrée à l'affaire Xavier Dupont de Ligonnès*, un ratage médiatique dû à une erreur provenant des autorités de police écossaises. France•tv a présenté ses excuses

aux téléspectateurs pour cette information erronée. Mais au-delà de cette affaire, il est question de notre crédibilité. Les élus ont demandé que des préconisations soient faites afin d'améliorer nos procédures de vérification.

Etaient présents

Pour la direction : Yannick Letranchant (Directeur de l'Information), Alexandre Kara (Directeur délégué à l'information & projet chaîne info), Pascal Doucet-Bon (Directeur adjoint à l'Information), Frédérique-Marie Lamouret (Directrice de la stratégie numérique des réseaux France 3) Celia Meriguet (Directrice éditorial opérationnel éditions numériques), Alain Rodaix (Adjoint au directeur rédactions pôle OM), Eléonore Gay (Directrice adjointe opérationnel) Thomas Xantippe (Secteur RH Information)

Pour Force Ouvrière : Marie-Pierre Samitier et de Clément Weill-Raynal (Rédaction nationale)

Il a été demandé à la direction de préciser quelles ont été les sources sur lesquelles les journalistes et l'encadrement se sont basés et qui ont conduit à la diffusion de l'information qui s'est avérée inexacte. Comment a été prise la décision de mettre l'antenne de France Info: en « Breaking News »? Ils ont également demandé pourquoi il n'a pas été pris la précaution élémentaire de donner les informations au conditionnel.

Certains ont souligné que les « excuses » exprimées par les différents responsables de

la chaîne n'ont pas été suffisantes et que Yannick Letranchant aurait dû aller personnellement sur les plateaux de nos différentes antennes à Paris pour présenter des excuses, à savoir France 2, et France 3, Etienne Leenhardt ayant été dépêché pour ce faire.

Yannick Letranchant a pris acte que « l'on a mis à l'antenne une info qui s'est avérée erronée et que lorsqu'on diffuse à l'antenne une fausse information de ce type, le discrédit retombe sur l'ensemble de FTV ». Il considère que sa démarche et la volonté de

débriefer toute cette affaire procède d'un souci de « défense de l'entreprise et de ses salariés »...

Il était donc selon lui normal « que l'on s'excuse ». Il souligne qu'il était ce jour-là loin de Paris. Quand l'erreur a été manifeste, il a largement réagi via les réseaux sociaux et délégué plusieurs responsables des antennes (Christophe Tortora, Stéphane Dubun, Etienne Leenhardt) pour venir sur les plateaux expliquer sans fard aux

télespectateurs ce qui s'était passé : « C'était une manière de soutenir les équipes et les personnes qui étaient à l'origine de ces infos. Ils se sont fait intoxiquer par les policiers écossais, de la même manière que leurs homologues français. Nous n'étions pas les seuls. Toute la presse française a plongé. Nous avons présenté nos excuses assez franchement comparé aux autres. Ça a d'ailleurs incité d'autres médias à en faire de la sorte », a souligné Yannick Letranchant pour expliquer sa démarche.

Une auto-intoxication des médias

La direction a expliqué que moult précautions ont été prises. La dépêche de l'AFP annonçant l'arrestation de Dupont de Ligonès est tombée à 20h 02. « Nous n'avons pas voulu donner l'information dans le 20 heures. Nous avons procédé à des vérifications auprès de cinq sources policières jusqu'à 20 h 52. Ces sources (dont un haut responsable de la police française) nous ont confirmé l'info sans prendre le moindre conditionnel ». Celia Meriguet a alors précisé que France Info travaille en coopération avec la cellule enquête de Radio France : « Ils avaient les même informations que nous »,

selon elle. Force Ouvrière a rappelé que cette agence de Radio France émet une cinquantaine de dépêches par jour : quelles vérifications ont été faites de son côté ? Les mêmes sources (française à partir de la source écossaise) ont été utilisées. **Pour FO, cela est regrettable dans la mesure où il n'y a pas de vérification via une confrontation de sources différentes, ceci est la base d'une auto-intoxication qui alimente ensuite l'information.** Les médias sont alors pris dans une caisse de résonance. Cela participe à la baisse confiance qu'ils subissent.

Opération « chirurgie esthétique »

Alexandre Kara indique que c'est vers 21 h 10 le vendredi soir – sur la foi des infos données par les Rédactions de France 2 et France 3 ainsi que par Radio France – qu'ils ont pris la décision de passer sur le mode *Breaking News*.

« On a rapporté tout au long de la soirée que Xavier Dupont de Ligonès avait changé de visage grâce à une opération de chirurgie esthétique alors que dès 23 heures les premiers doutes étaient émis par les voisins », soulignent les élus. Une interview diffusée sur une antenne de Radio France

vers 21 heures avait d'ailleurs alerté un peu auparavant sur l'identité de la personne arrêtée à Glasgow. Le manque de maîtrise éditoriale a conduit à ce qu'on affirme à l'antenne : « Nous sommes sûrs qu'il a eu recours à la chirurgie esthétique »...

Alexandre Kara reconnaît qu'il y a peut-être eu une « maladresse » de la part de certains qui auraient trop pris pour argent comptant les données disponibles sur le compte What'sapp alors qu'il ne s'agit que d'un « fil d'échange informations », un autre directeur ajoutant : « ce n'est pas vraiment l'outil qui

est en cause. On se serait fait intoxiquer avec ou sans What'sapp ».

La direction précise que des conclusions ont été tiré de cet aspect des choses : « Désormais, dans ce type de situation, le fil What'sapp réactualise toutes les ½ heures ce qu'on peut dire et ce qu'on ne doit pas dire ».

Le processus qui a conduit à « déconstruire peu à peu le puzzle » qui avait conduit à considérer comme sûre l'information de l'arrestation de Dupont de Ligonès a été passé en revue: « C'est le samedi matin à 10 heures 15 qu'on a eu l'info que les policiers écossais travaillaient sur 5 points de comparaison des empreintes digitales contre 13 pour les Français.... ».

Les bandeaux de l'info : Franceinfo: n'a pas encore la main sur leurs contenus !

Néanmoins, les titres en incrustation en bas d'écran – annonçant l'arrestation de Dupont de Ligonès – vont rester plus longtemps durant la matinée de samedi alors que les premiers doutes sont déjà évoqués à l'antenne !

Pour les élus, ce point est problématique. **Le process est le suivant:** c'est Radio France qui a la maîtrise de ces titres en incrustation, pas Franceinfo : (TV canal 27).

A cet égard, la réunion aura au moins eu ce mérite d'identifier clairement le problème : Dans les premières heures de la matinée, il avait une divergence avec Radio France sur la réalité ou non de l'arrestation de Dupont de Ligonès, et dans cette configuration il n'est pas évident sur le plan technique de procéder à une modification de ces bandeaux. Pour l'heure, France Télévisions n'a pas la main pour changer le contenu des

La question du « rétropédalage » a suscité des questions : quand et comment rétablir l'information « détoxifiée » ? « Dans la matinée... on s'est montré dès le matin de samedi très prudent sur l'identité de l'homme arrêté à Glasgow... Il y a encore quelques cafouillages dans les journaux de Télématin. Mais dès 9 heures sur France Info, on relaye les doutes... »

Alexandre Kara confirme avoir évoqué « très tôt dans la matinée » avec Celia Meriguet « les doutes concernant l'identité de l'homme arrêté » et avoir demandé à la rédaction de France Info des papiers en ce sens.

bandeaux que sa chaîne diffuse sur le canal 27.

Qui a la maîtrise de l'antenne ? La maîtrise éditoriale est assurée par France Télévisions qui est l'éditeur, en droit, précisent les élus de Force Ouvrière. Yannick Letranchant relate que ce type de situation s'est déjà présenté (sur un bilan de victimes d'attentat) et qu'il avait pris la décision de retirer le titre-bandeau (en dépit de l'entorse ainsi opérée à la charte graphique). In fine, c'est bien la direction de FTV qui a le dernier mot.

Compte tenu de tous ces éléments, il a été indiqué que la direction « réfléchit à changer certains dispositifs » pour renforcer les précautions. Des nouveaux systèmes de déroulants verticaux (baptisés « rivières ») permettraient de donner toutes sortes de précisions afin de nuancer l'info... Force Ouvrière a demandé que la maîtrise

éditoriale du bandeau soit assurée par France Télévisions en cas de Breaking News.

En conclusion, les représentants de Force Ouvrière se sont félicités de la qualité du débat qui a permis de procéder à un débriefing approfondi. Nous avons donné acte à la direction de FTV de ses explications qui nous ont parues satisfaisantes

Nous avons néanmoins exprimé le regret que cette réunion ne soit consacrée qu'à la seule « affaire » Dupont de Ligonès (qui relève davantage du traitement collectif d'une fausse information que d'un problème déontologique). Nous avons émis le souhait que d'autres dérives éditoriales (à notre sens plus problématiques), et que nous avons déjà signalées fassent lors des prochaines réunions l'objet d'un examen aussi attentif.

Une série de « préconisations »...a été proposée en fin de séance :

- Emploi du conditionnel, lorsque l'information n'est pas confirmée
- Citer à chaque fois les sources à l'antenne (*selon la police écossaise...*)
- Validation des photos par plusieurs sources avant leur mise à l'antenne
- Floutage des victimes...
- L'identité des suspects et des mis en cause doit se limiter au prénom et à la première lettre du nom (*Jacques P.*) sauf avis de recherche ou si elle a été rendue publique par le procureur
- Pas d'images attentatoires à la dignité humaine, pas d'images de propagande...etc
- Et diversifier les sources d'information afin de recouper les éléments

Yannick Letranchant a reconnu qu'il s'agissait de règles déjà bien connues « *mais qu'il est bon de rappeler les fondamentaux du métier* ».

Prochaine Commission de Déontologie : le 11 décembre 2019

* L'affaire Dupont de Ligonès, du nom de la famille assassinée à Nantes en 2011, le meurtrier présumé Xavier Dupont de Ligonès ayant disparu depuis.

Paris, le 19 novembre 2019